



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Insécurité dans les territoires ruraux

Question au Gouvernement n° 826

Texte de la question

INSÉCURITÉ DANS LES TERRITOIRES RURAUX

Mme la présidente . La parole est à M. Guillaume Lepers. *(Les députés du groupe DR se lèvent et applaudissent.)*

M. Fabien Di Filippo . J'espère que vous aurez un mot pour lui, madame la présidente !

M. Guillaume Lepers . Monsieur le premier ministre, samedi dernier, comme vous le voyez, j'ai été frappé alors que je tentais de protéger un jeune homme agressé par trois individus en marge de la fête de la musique. Au-delà de mon cas personnel, un simple geste citoyen, il y a cette réalité que des millions de Français vivent au quotidien : celle d'un climat d'insécurité qui s'installe doucement mais durablement, y compris dans nos territoires ruraux. Nos villes moyennes et nos villages sont confrontés à des violences nouvelles : rodéos urbains, refus d'obtempérer, trafic de stupéfiants ou de protoxyde d'azote. Cette insécurité n'est plus réservée aux grandes villes, elle s'étend, s'enracine et, malheureusement, se banalise dans nos territoires ruraux. Les bagarres de rue dégénèrent avec une brutalité inédite : armes blanches, voire armes à feu sont désormais présentes pour solder des comptes, parfois pour un simple regard de travers. Ce phénomène inquiétant, aggravé par une culture de l'ultraviolence promue sur les réseaux sociaux,...

M. Vincent Descoeur . Eh oui !

M. Guillaume Lepersdésarme les citoyens et fragilise le lien social. Dans nos villes moyennes, nous le savons, nos effectifs de police et de gendarmerie sont sous-dimensionnés, et leur présence trop souvent symbolique, malgré la bonne volonté des agents de terrain. Or sans réactivité, sans dissuasion, sans sanction visible, c'est la République qui recule. Les maires tentent évidemment de pallier le désengagement de l'État par le développement des polices municipales, de la vidéosurveillance et de la prévention, mais ils sont souvent bien seuls dans ce combat.

La sécurité des Français est un droit fondamental. La préserver doit être une priorité absolue. Je remercie, à ce titre, les ministres de l'intérieur et de la justice pour leur volontarisme. Toutefois, si nous avons besoin de fermeté et d'autorité, nous avons aussi besoin de moyens concrets. Ma question est donc simple, monsieur le premier ministre : quand allez-vous donner aux ministères de l'intérieur et de la justice des moyens à la hauteur de leurs ambitions (« Ah ! » *sur les bancs du groupe EPR*) afin que nos territoires ruraux bénéficient enfin des effectifs, des équipements et des outils nécessaires pour faire reculer durablement la délinquance et la violence ? (Applaudissements sur les bancs du groupe DR et sur quelques bancs du groupe UDR.)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Bruno Retailleau, *ministre d'État, ministre de l'intérieur* . Je veux d'abord saluer, non pas un acte de civisme, mais votre courage. (*Applaudissements prolongés sur les bancs des groupes RN, EPR, DR et UDR ainsi que sur quelques bancs du groupe SOC. – Mme Sandrine Rousseau et M. Stéphane Peu applaudissent aussi.*) Une chose est certaine, si vous ne vous étiez pas interposé samedi soir, la personne tabassée à terre par trois individus aurait été très grièvement blessée. J'espère qu'elle vous a exprimé sa gratitude. (M. Guillaume Lepers acquiesce.)

Nous avons pu interpellé les trois individus incriminés. Deux sont majeurs et seront jugés jeudi en comparution immédiate. J'espère qu'ils seront lourdement sanctionnés. Le troisième est mineur. Que deviendra-t-il ? Quelle sanction recevra-t-il ?

M. Pierre Cordier . Il sera privé de dessert pendant quinze jours !

M. Bruno Retailleau, *ministre d'État* . C'est toute la question, après la décision du Conseil constitutionnel il y a quelques jours.

Vous m'interrogez sur la violence qui s'étend partout, pas seulement dans les grands centres urbains mais aussi dans nos villes moyennes et dans nos campagnes. Je crois que nous devons agir à la racine, en nous attaquant au narcotrafic, cause de tant de violences. Depuis le début de l'année, avant même l'application de la loi sur le narcotrafic, nous avons arrêté plus de 20 000 trafiquants. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

Nous devons aussi durcir la sanction pénale – le garde des sceaux y travaille – car, au fil des années, s'est créé en France une sorte de droit à l'inexécution des peines, ce qui est insupportable.

Enfin, troisième réponse, que vous avez vous-même évoquée, nous devons améliorer le continuum de sécurité, l'articulation entre la police municipale et la police nationale. Un texte sera soumis en juillet prochain au Parlement pour augmenter les prérogatives des policiers municipaux. J'ai décidé que soit organisé, dès cette année, dans chaque département, des concours pour recruter des policiers adjoints, l'objectif étant que ces jeunes servent dans leur propre département et ne craignent plus d'être envoyés loin de chez eux. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, DR et UDR.*)

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Lepers](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (3^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 826

Rubrique : Crimes, délits et contraventions

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juin 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 25 juin 2025